



ASSOCIATION VICOISE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 19 NOVEMBRE 2025 19 H 30

Madame la Présidente, Bénédicte **GRISOT-DELPECH** prend la parole et remercie l'assemblée de sa présence, ainsi que celle de Madame **COLIN Ginette**, secrétaire générale du **CODEP (Comité Départemental de l'Aisne)**, celle de Madame **MOUNY Chantal** maire de Montigny-Lengrain. **Mathieu MORLET** et **Charlène ABRAHAM** nos animateurs sont présents.

46 adhérents sont présents et nous disposons de 05 pouvoirs.

A titre d'information Madame la Présidente informe les nouveaux adhérents sur la composition du bureau :

Colette **GUEUDET** : Vice-Présidente

Carole **CAMUS** : Secrétaire

Emilie **TELLIER** : Trésorière

Et elle-même Bénédicte **GRISOT-DELPECH** : Présidente.

Le bureau ne change pas.

NOS ANIMATEURS :

Charlène, dans notre club depuis 2009, anime les cours du **lundi**, **mercredi** et **jeudi** répartis comme suit :

- Renforcement musculaire **Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30**
- Yoga **le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 (2 cours d' 1 heure)**
- Zumba **le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30**
- Body Zen **le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30**
- Cardio Boxing ou Step **le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.**

Mathieu assure les cours du **mardi** répartis comme suit :

- Body Zen **Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30**
- Circuit Training **Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30**

Kais assure les cours de **hip hop** pour les enfants pour les enfants de 7 ans et plus.

- Hip-Hop **le mercredi de 16h 30 à 17 h30**

LES BÉNÉVOLES :

Nous tenons à remercier nos animateurs. Sans eux, l'association ne fonctionnerait aussi bien.

Ils nous proposent des cours variés et de qualité dans une bonne ambiance.

Un grand merci également à nos trois remplaçants bénévoles Cathy, Emeline et David.

Ils assurent très bien.

Un merci aux bénévoles, Françoise et Rita qui nous remplacent lorsque nous sommes absentes.

Un merci à Hélène qui a créé la nouvelle affiche qui était auparavant vieillotte.

Un merci aussi à Manon et qui s'est investie pour placarder des affiches un peu partout.

Cela a permis de booster l'association et d'augmenter les adhésions.

Et un grand merci à vous les adhérents qui faites confiance à notre club.

Siège social : Mairie de Vic sur Aisne 2 rue Brouillaud 02290 Vic sur Aisne

Lieu d'activité : Salle Polyvalente 19 rue Lucien Damy 02290 Vic sur Aisne

Contact : 06.60.91.74.33- 06.32.01.78.91 – **Site internet** : www.gymvicsuraisne.com

COTISATIONS ET LE NOMBRE DE LICENCIÉS :

Pour la saison dernière **2024/2025**, nous étions **135** adhérents dont **26** mineurs et une petite minorité d'hommes.

A ce jour, nous sommes à **151** cotisations. Nous remontons tout doucement pour arriver au nombre d'adhésion avant le covid. :

Saison 2019/2020 : 163 adhérents

Saison 2020/2021 : 96 adhérents

Saison 2021/2022 : 90 adhérents

Saison 2022/2023 : 111 adhérents

Les cotisations étaient de :

130 € pour les adhérents adultes **26,50 €** de licence,

23 € pour la fédération

3,50 € pour le CODEP qui reverse **1,50 €** au comité régional,

Ce qui laisse à l'association **103.50 €**

Pour les moins de 18 ans, la cotisation était de **110 €** dont **21,50 €** de licence

18 € pour la fédération

3,50 € pour le CODEP qui reverse également **1,50 €** au comité régional

Soit **88,50 €** pour le club.

Nous avons décidé d'augmenter la cotisation à **140 €** pour les adultes et **115 €** pour les mineurs sachant que la Fédération a augmenté la licence de **2 €**.

Pour la saison prochaine, nous envisageons d'augmenter la cotisation de **6 €** soit **146 €** pour amortir les salaires supplémentaires ainsi que la baisse des subventions.

La part du CODEP augmentera de **0,50 €** ; elle a été votée ce samedi 15 novembre lors de l'AG du Comité Départemental.

Nous rappelons à tout le monde que nous ne remboursons pas les cotisations.

Nous sommes une association. Nous garantissons les salaires et toutes les charges avec ces cotisations.

Le prix de revient des cours s'élève à **3, 61 €** par semaine (**0,51 € par cours sur 7 cours proposés**).

LES SUBVENTIONS :

Nous avons reçu des subventions provenant des différentes communes que nous remercions :

- | | |
|-------------------------|---|
| - Vic sur Aisne | 1 450 € (saison 2023 et 2024). |
| - Montigny-Lengrain | 300 € |
| - Conseil Départemental | 140 € c'est la dernière subvention du Conseil départemental |
| - Autreches | 180 € |
| - Ambleny | 150 € |
| - Berny-Rivière | 80 € |
| - Ressons le long | 70 € |

Siège social : Mairie de Vic sur Aisne 2 rue Brouillaud 02290 Vic sur Aisne

Lieu d'activité : Salle Polyvalente 19 rue Lucien Damy 02290 Vic sur Aisne

Contact : 06.60.91.74.33- 06.32.01.78.91 – Site internet : www.gymvicsuraisne.com

LES SALAIRES ET LE COÛT DE FONCTIONNEMENT :

Les salaires sont calculés sur la base de **36 semaines**.

Nous faisons le lissage.

3 semaines rémunérées tout au long de l'année. Cela permet de maintenir un salaire en juillet et en Août.

Le taux horaire se situe entre **19 et 21 € brut**.

Soit **38 et 42 €** pour une heure de cours (1 heure de préparation + 1 heure de cours).

Nous prenons à notre charge les frais de déplacement.

Mathieu et Kaïs ont un forfait de **9 €** par cours.

Charlène est au kilomètre puisqu'elle habite à proximité.

CRÉDIT D'IMPÔT :

Vous avez droit au crédit d'impôt. C'est uniquement le montant de la licence soit **22, 45 €** à déduire sur votre déclaration.

BILAN FINANCIER :

Le bilan financier clos au **31 août 2025** et le bilan prévisionnel (Voir en annexe) sont positifs ; nous devrions parvenir à payer les charges et les éventuels aléas durant la saison.

Après lecture, les bilans sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

QUESTIONS DIVERSES :

Pour attirer de nouveaux adhérents pour le début de l'année 2026, les adhérentes proposent de remettre des affiches, de refaire de la pub sur les réseaux sociaux.

Pour essayer de faire des bénéfices, certaines émettent l'idée d'organiser une loterie avec des produits demandés aux commerçants et éventuellement de réorganiser 1 repas mais avec boissons payantes.

A voir.

Les débats étant clos, la séance est levée vers **20 h 15** et **Madame la Présidente** invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.